



RANDONNEURS DU PAYS DE MATHA

Président : M. Christian Lemoyne

24 route de Matha

17160 Blanzac lès Matha

Tel : 05.46.58.74.14

Obligatoire : Un certificat médical de non contre indication à l'activité de randonnée pédestre est demandé à tous les adhérents :
indispensable pour l'obtention de la licence.

BULLETIN D'ADHESION 2017/2018

Individuelle : Cotisation : 35 €

M., Mme, Mlle (1): (Nom, Prénom) _____

Adresse : _____

Date de naissance (indispensable) : _____ Téléphone fixe : _____

Adresse Email : _____ Téléphone mobile : _____

BULLETIN D'ADHESION 2017/2018

Individuelle : Cotisation : 35 €

M., Mme, Mlle (1): (Nom, Prénom) _____

Adresse : _____

Date de naissance (indispensable) : _____ Téléphone fixe : _____

Adresse Email : _____ Téléphone mobile : _____

Pour licence familiale, renseigner les lignes suivantes pour les enfants de moins de 12 ans :

Nom, prénom : _____ Date de naissance : _____

Nom, prénom : _____ Date de naissance : _____

Rappel : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée générale pourront participer aux votes des résolutions et à l'élection des candidats au conseil d'administration.

Tous les renseignements demandés ci-dessus sont nécessaires pour l'établissement de la licence qui vous sera adressée dans les meilleurs délais. Règlement à libeller à l'ordre de : *Randonneurs du Pays de Matha* et à envoyer à la trésorière-adjointe : **Mme Rousseau Jocelyne, 5 rue des Marronniers 17490 Beauvais sur Matha**

Cotisation : 35 € par adulte, gratuit pour les enfants licenciés de moins de 12 ans.
23 € pour les baliseurs officiels.

Pour faciliter le travail du trésorier merci de renouveler votre adhésion de préférence avant l'AG